

COMMUNIQUE

portant ouverture du concours d'admission d'élèves officiers d'active à l'Ecole de la Marine nationale (EMAN), session 2024.

L'Etat-major général des Armées communique :

Le recrutement d'élèves officiers d'active à l'Ecole de la Marine nationale (EMAN) s'effectuera par voie de concours direct au mois de mars 2024, selon un calendrier fixé par le Chef d'état-major général des Armées.

Les épreuves physiques et écrites se dérouleront respectivement **les samedi 16 et dimanche 17 mars 2024 au Bataillon de sports, sis camp Général Idrissa FALL (ex camp Leclerc), et les samedi 8 et dimanche 9 juin 2024** à la Marine nationale.

I - CONDITIONS D'ADMISSION :

Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais des deux sexes, civils et militaires servant pendant la durée légale (PDL), remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé de **18 ans au moins et 25 ans au plus au 31 décembre 2024**. Cette limite d'âge normale peut être prolongée d'une année par décision du Ministre des Forces armées pour les candidats titulaires d'un master ou tout autre diplôme admis en équivalence ;
- satisfaire aux conditions générales de recrutement dans les Armées ;
- être célibataire sans enfant à charge ;
- être titulaire, au moment de l'entrée, d'une licence 3 scientifique ou technique des Universités et des établissements d'enseignement supérieur dont les diplômes sont reconnus par le CAMES ou de tout autre diplôme admis en équivalence. La candidature sous réserve de la licence 3 est acceptée ;
- être reconnu apte physiquement par un médecin militaire

Le profil minimum exigé est le suivant :

<u>S</u>	<u>I</u>	<u>G</u>	<u>Y</u>	<u>C</u>	<u>O</u>	<u>P</u>
2	2	2	4	3	2	2

II - COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée au Ministre des Forces armées ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- deux extraits d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- un extrait du casier judiciaire n°3 datant de moins de trois mois ;

- une copie légalisée de l'attestation de réussite de la licence 3 ou un certificat d'inscription en année de licence 3 (pour les candidats sous réserve) ;
- une copie légalisée du ou des diplômes obtenus ;
- un certificat de visite médicale de moins de trois mois délivré par un médecin militaire et comportant le SIGYCOP minimum requis ;
- trois photos d'identité assez récentes ;
- un certificat de résidence ;
- une enveloppe timbrée petit format portant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ;
- une enveloppe timbrée grand format portant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat ;
- un reçu de paiement des frais d'inscription d'un montant de cinq mille cinq cents (5 500) francs non remboursables, **payables à ECOBANK au compte du Centre Comptable des Armées (CCA) SN 094 01001 100339209004 84.**

Les dossiers complets et conformes de candidature devront être déposés au plus tard le **vendredi 1^{er} mars 2024** dans les bureaux de garnison des zones militaires qui sont chargés de les faire parvenir directement à l'EMAN, camp militaire « Général Mountaga DIALLO » de Bel Air, au plus tard le **mercredi 6 mars 2024**.

La commission de centralisation et de vérification des dossiers de candidature sera à la charge de l'EMAN qui transmettra la liste des candidats dont les dossiers sont conformes à la Division gestion formation de l'Etat-major général des Armées au plus tard le **mercredi 13 mars 2024**.

La liste des candidats autorisés à concourir sera fixée par arrêté du Ministre des Forces armées au vu du procès-verbal de dépouillement.

Cette liste sera affichée dans les bureaux de garnison de toutes les zones militaires et sur le site : <https://formations.armee.sn/>. Elle fait office de convocation.

Les candidats se présenteront les jours du concours munis de leur pièce d'identité.

III - EPREUVES DU CONCOURS :

Le concours comporte :

- des épreuves **pratiques d'aptitude physique** (coefficient 2), portant sur les disciplines suivantes :
 - une course à pied de 100m et de 1 000m ;
 - le grimper à la corde (5m ou 10m au choix) ;
 - le saut en longueur et en hauteur ;
 - le lancer de poids.

Tout candidat avec une moyenne **inférieure ou égale à 05/20** à l'ensemble des épreuves, ayant abandonné ou obtenu zéro à l'une d'entre elles est éliminé.

- des épreuves **d'instruction générale** du niveau de la Licence cycle universitaire d'études scientifiques et techniques :
 - Mathématiques : durée : 4 heures ; coefficient 4 ;
 - Sciences physiques : durée : 4 heures ; coefficient 4 ;

**BAREME DES EPREUVES PHYSIQUES DU CONCOURS DIRECT D'ADMISSION
D'ELEVES OFFICIERS A L'ECOLE DE LA MARINE NATIONALE, SESSION 2024.**

I. GARÇONS

NOTE	100 m	1000 m	Hauteur	Longueur	Poids 05 kg	GRIMPER CORDE LISSE 05 m
20	11" 0	3' 00"	1m 67	6m 00	12m 00	6" 0
19	11" 2	3' 02"	1m 65	5m 90	11m 80	6" 5
18	11" 3	3' 05"	1m 63	5m 80	11m 60	7" 0
17	11" 4	3' 08"	1m 61	5m 70	11m 40	7" 5
16	11" 5	3' 10"	1m 59	5m 60	11m 20	8" 0
15	11" 6	3' 12"	1m 57	5m 50	11m 00	8" 5
14	11" 7	3' 15"	1m 55	5m 40	10m 80	9" 0
13	11" 8	3' 18"	1m 53	5m 30	10m 60	9" 5
12	11" 9	3' 20"	1m 51	5m 20	10m 40	10" 0
11	12" 0	3' 25"	1m 49	5m 10	10m 20	10" 5
10	12" 2	3' 30"	1m 47	5m 00	10m 00	11" 0
09	12" 4	3' 35"	1m 45	4m 90	09m 80	11" 5
08	12" 6	3' 40"	1m 43	4m 80	09m 60	12" 0
07	12" 8	3' 45"	1m 41	4m 70	09m 40	13" 0
06	13" 0	3' 50"	1m 39	4m 60	09m 20	14" 0
05	13" 2	3' 55"	1m 37	4m 50	09m 00	5m
04	13" 4	4' 00"	1m 35	4m 40	08m 80	4m
03	13" 6	4' 05"	1m 33	4m 30	08m 60	3m
02	13" 8	4' 10"	1m 31	4m 20	08m 40	2m
01	13" 9	4' 15"	1m 29	4m 10	08m 20	1m
00	-	-	-	-	-	-

NB : En cas de performance intermédiaire, prendre celle immédiatement inférieure.

II. FILLES

NOTE	100 m	1000 m	Hauteur	Longueur	Poids 03 kg	GRIMPER CORDE LISSE 05 m
20	13"6	4' 10"	1m 43	5m 00	09m 50	12"0
19	13"8	4' 15"	1m 41	4m 80	09m 30	12"5
18	13"9	4' 20"	1m 39	4m 70	09m 10	13"0
17	14"0	4' 25"	1m 37	4m 60	08m 90	13"5
16	14"1	4' 30"	1m 35	4m 50	08m 70	14"0
15	14"2	4' 35"	1m 33	4m 40	08m 50	14"5
14	14"4	4' 40"	1m 31	4m 30	08m 30	15"0
13	14"6	4' 45"	1m 29	4m 20	08m 10	15"5
12	14"8	4' 50"	1m 27	4m 10	07m 90	16"0
11	15"0	4' 55"	1m 25	4m 00	07m 70	17"0
10	15"1	5' 00"	1m 23	3m 90	07m 50	18"0
09	15"2	5' 05"	1m 21	3m 80	07m 30	19"0
08	15"4	5' 10"	1m 19	3m 70	07m 10	20"0
07	15"6	5' 15"	1m 17	3m 60	06m 90	21"0
06	15"8	5' 20"	1m 15	3m 50	06m 70	5m
05	15"9	5' 25"	1m 13	3m 40	06m 50	4m
04	16"0	5' 30"	1m 11	3m 30	06m 30	3m
03	16"1	5' 35"	1m 09	3m 20	06m 10	2m 5
02	16"2	5' 40"	1m 07	3m 10	05m 90	2m
01	16"4	5' 45"	1m 05	3m 00	05m 70	1m 5
00	-	-	-	-	-	-

NB : En cas de performance intermédiaire, prendre celle immédiatement inférieure.

- Français : durée : 4 heures ; coefficient 2 ;
- Connaissances générales : durée : 1h 30 ; coefficient 2 ;
- Anglais : durée : 2 heures ; coefficient 2 (thème et version).

MATHEMATIQUES

Cette épreuve du niveau de licence scientifique comportera deux exercices et un problème d'analyse.

- L'utilisation de la table logarithmique et de la machine à calculer non programmable est autorisée ;
- Toute note inférieure à six sur vingt (06/20) à l'épreuve de mathématiques est éliminatoire.

FRANÇAIS

Cette épreuve de quatre heures consistera en une composition sur un sujet d'intérêt général faisant appel à partir d'une question simple à la culture, au jugement et à l'aptitude du candidat à s'exprimer avec clarté et ordre. La connaissance de l'orthographe, la qualité d'expression, la correction et l'élégance du style seront prises en considération pour la notation de cette épreuve.

Toute note inférieure à six sur vingt (06/20) en composition française est éliminatoire.

SCIENCES PHYSIQUES

Cette épreuve sera du niveau de la licence scientifique avec deux exercices de chimie et trois exercices de physique.

Toute note inférieure à six sur vingt (06/20) à l'épreuve de sciences physiques est éliminatoire.

ANGLAIS

Cette épreuve se fera sous la forme d'un thème et d'une version avec la traduction d'un texte traitant d'un sujet d'ordre général de l'Anglais vers le Français et vice-versa pour juger le niveau de maîtrise de l'anglais général des candidats.

CONNAISSANCES GENERALES

Cette épreuve se fera sous forme de questions à choix multiples et regroupera au total 30 questions de culture générale.

Pour le général de corps d'armée Mbaye CISSE,
Chef d'état-major général des Armées.

Et par délégation

Le général de division Fulgence NDOUR,
Sous-chef d'état-major général des Armées.

